



EN PÉRIODE D'ÉLECTIONS CHAQUE ORGANISATION SYNDICALE Y VA DE SA PETITE INFORMATION POUR INCITER LES AGENT-E-S À VOTER POUR ELLE ...

**MAIS CETTE INFORMATION EST-ELLE UNE VRAIE INFORMATION ?
ON FAIT LE POINT AVEC LA CGT PÔLE EMPLOI BRETAGNE.**



ACTUELLEMENT C'EST LE CHEVAL DE BATAILLE D'UNE ORGANISATION SYNDICALE MAIS C'EST UNE



OATT



Négocier la semaine de 4 jours à Pôle Emploi nécessiterait de renégocier l'accord OATT.

A ce jour AUCUNE négociation sur le temps de travail et/ou l'accord OATT n'est ouverte à Pôle Emploi !



CE QU'ON OUBLIE DE VOUS DIRE...

Cette organisation syndicale souhaite la semaine de 4 jours mais sans réduction du temps de travail ! **Vous continueriez à travailler 37 h 30 soit 9 h 20 par jour !** Bonjour l'équilibre vie perso / vie pro !

Le temps de travail annuel à Pôle Emploi est inférieur à 1607 heures ... règle imposée par le ministère dans toute la fonction publique. Or Pôle Emploi est un EPA (Etablissement Public administratif). Cette règle pourrait donc nous être imposée en cas de renégociation du temps de travail.

Le risque principal serait la suppression des 5 jours mobiles !



LA CGT REVENDIQUE LA SEMAINE DE 32 HEURES SANS PERTE DE SALAIRE POUR :

- UN MEILLEUR ÉQUILIBRE VIE PERSO / VIE PRO
- DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL
- FAVORISER L'EMBAUCHE D'AGENT-E-S EN CDI



**C'EST LE MOMENT DE SE RASSEMBLER !
JE CHOSIS UN SYNDICAT QUI PROPOSE ET QUI AGIT !
JE ME SYNDIQUE À LA CGT PÔLE EMPLOI BRETAGNE !**